



LE MOT DU MAIRE

L'été est là... Enfin un peu en retard pour le journal, mais ce retard se justifie par ma volonté de réunir les élus du conseil municipal afin de faire un point sur notre projet politique et de préparer l'avenir. Nous avons passé le mi-mandat, et, dès le début de celui-ci j'avais souhaité que l'un d'entre nous puisse prendre le relais en tant que maire sur la prochaine mandature, tout en étant prêt si besoin à rester au conseil pour l'accompagner.

Sachant par expérience qu'élaborer un projet collectif pour la commune prend beaucoup de temps il fallait que nous partagions ces enjeux.

Lors de cette réunion chacun s'est exprimé après avoir eu le temps de la réflexion et à ma grande déception aucun membre du conseil ne souhaite endosser la responsabilité de maire. Il est vrai que la chose publique s'est largement complexifiée tant d'un point de vue administratif et juridique que dans la relation avec les habitants. Il est devenu aujourd'hui quasiment impossible de concilier vie professionnelle et engagement politique.

Je tenais à informer au plus tôt l'ensemble de la commune de cet état de fait par le biais du journal municipal.

Les choix que nous avons fait jusqu'à présent ont permis de relancer la dynamique de notre village avec l'arrivée de nouveaux habitants porteurs d'un nouvel essor. Cela se traduit par un renouvellement et un renforcement de nos associations notamment l'ETAPE et le comité des fêtes. Je regrette que la MJC n'ait pas encore connu ce regain de bénévoles mais je suis certain que cela va venir.

C'est pourquoi j'engage toutes les bonnes volontés à se réunir et à travailler sur un projet d'avenir pour notre commune afin de préparer un nouvel élan pour les élections de 2026.

Pour notre part soyez certain de la continuité de notre engagement pour aller au bout de notre projet.

Je vous souhaite un très bel été en profitant bien de vos familles et amis.

Très bonne lecture.

Jean François Baulès
Maire de Tecou



NOTRE ÉCOLE GRANDIT...



L'année s'est terminée doucement ...

L'année s'est terminée doucement ...

Les enfants ont pu fêter les vacances le vendredi 30 juin lors de la kermesse organisée comme toujours par l'ETAPE...Merci à tous les enseignants, personnels de l'école, personnels de la MJC et parents de rendre possible de tels moments de bonheur partagé...

La kermesse s'est organisée autour de temps forts comme des chants travaillés avec les enseignants, du théâtre travaillé avec la MJC et un goûter offert par l'ETAPE. La soirée s'est terminée dans la joie et la bonne humeur par un repas et une tombola ...

Mais à peine l'école est-elle finie que nous parlons déjà de la rentrée ...Une classe supplémentaire à la rentrée prochaine !!!! Quel bonheur !!! On attend 114 enfants en septembre répartis ainsi :

1 classe de 14 petits et 10 moyens

1 classe de 5 moyens et 18 grands

1 classe de 20 CP

1 classe de 10 CE1 et 9 CE2

1 classe de 13 CM1 et 15 CM2

Toutes les classes seront équipées dans l'été de TBI (tableau blanc interactif) ou de VPI (vidéo projecteur interactif), grâce à la Communauté d'Agglomération. Les classes vont être réorganisées, réagencées avec l'aide des jeunes ados du chantier jeune ...Là encore merci à la MJC !!!

Certains enseignants vont quitter l'école ...Merci à Evelyne pour ces 22 ans passés au sein de l'école de Técou et surtout excellente retraite ...D'autres arrivent...Nous souhaitons la bienvenue à Anne.

Les enfants retrouveront Valérie, Sophie, Olivier, Cédric et également une nouvelle maîtresse ou un nouveau maître pas encore nommé(e) à l'heure où nous imprimons ce journal ...L'effectif sera au complet avec nos 2 ATSEMS Amandine et Nathalie ...

En attendant cette rentrée et cette superbe année 2023/2024 qui s'annonce, profitons encore de l'été...

EXCELLENTE VACANCES A TOUS ...



TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS

INFOS SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



A la suite de l'obtention d'une aide (fonds vert) par le SDET, la commune va remplacer 31 luminaires avec des éclairages en LED.

Soucieux de maîtriser les dépenses énergétiques de la commune et en attendant le remplacement des luminaires, le Conseil municipal du 06 Décembre a adopté à l'unanimité l'extension de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures. Cette mesure s'inscrit également dans la transition énergétique pour la croissance verte.

INFOS TRAVAUX

En coordination avec l'opérateur Orange, la commune a réalisé des travaux d'enfouissement (15 poteaux) au chemin de la Bouriette. Cette opération a permis d'une part de sécuriser le réseau, d'autre part d'éviter les problèmes dus aux conditions climatiques, et enfin d'embellir le paysage.

Avant



Après



SCoT | PLUi

> C'est QUOI?

Ces documents d'urbanisme fixent à la fois les **grandes orientations, les objectifs et les règles générales d'utilisation du sol** sur l'ensemble du territoire, à l'échelle de l'agglomération (pour le SCoT) et de la parcelle (pour le PLUi).

Établis dans un but d'intérêt général, ils ne peuvent répondre à la somme des intérêts particuliers.

Ces documents servent de cadre réglementaire et influencent donc notamment :

- > L'organisation de l'espace
- > L'aménagement du territoire
- > Les futures constructions
- > Les mobilités
- > L'environnement
- > ...

A l'échelle intercommunale

A la différence du PLU (Plan Local d'Urbanisme) au niveau communal, le PLUi offre une vision du développement du territoire à une échelle intercommunale pour s'adapter à nos modes de vie changeants. Plus mobiles pour travailler, pour nos loisirs, nous consommons différemment, nos besoins en termes d'habitat et de services évoluent.

Fruit d'un travail collaboratif, le SCoT et le PLUi renforcent ainsi les solidarités entre les communes et proposent un projet collectif, tout en tenant compte des spécificités de chacune d'entre elles.

à savoir

Une fois validé, le PLUi remplacera les documents d'urbanisme existants (PLU, cartes communales) ou se substituera au RNU (Règlement National d'Urbanisme) pour les communes non dotées d'un document d'urbanisme ; il encadrera les droits à construire de chaque parcelle.

> Un projet PARTAGE

La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet pilote les démarches. **Les documents seront donc co-construits avec :**

- > **Le conseil de développement et les habitants**, à travers votre participation active.

- > **Les élus** des communes de l'agglomération, via les conseils communautaires, les conférences des Maires, les séminaires d'élus, les ateliers de travail et ateliers prospectifs.

- > **Les partenaires** tels que les services de l'Etat, la Région Occitanie, le Département du Tarn, les Chambres consulaires, etc.

La démarche de co-construction permettra d'aboutir à un projet partagé respectant les intérêts et les spécificités de chacun en cohérence avec la vision communautaire.

Ce que dit la loi



Depuis la fin des années 2000, plus de 28 000 hectares sont soustraits chaque année à l'échelle nationale, aux espaces naturels, agricoles et forestiers. Sur la base de cette tendance, l'équivalent de la superficie moyenne d'un département français disparaîtrait tous les 20 ans.

(Source : CEREMA, portail de l'artificialisation des sols, 2009-2018).

Pour réduire la consommation d'espaces et lutter contre l'extension des zones constructibles sur les terres agricoles notamment, la loi Climat et Résilience de 2021 modifie profondément la planification de l'espace urbain (optimisation de la densité, protection des sols naturels, etc.)

Objectif : atteindre le « zéro artificialisation nette » en 2050 et réduire de moitié, d'ici à 2031, le rythme d'artificialisation par rapport à la décennie précédente.

A l'échelle nationale, l'artificialisation a augmenté de 70% depuis 1981, la population...de 19%.

PLANTATIONS



Aménagement des espaces verts de la commune.

Plantations autour de la salle et du lac réalisées le 22 janvier :
Environ 30 arbres et 275 arbustes d'espèces locales disposés en 5 bosquets qui se portent bien.



*Plantations en janvier.
Merci à tous, agents et bénévoles !*



Couverture du sol avec du broyat végétal afin de limiter la compétition par d'autres plantes et de maintenir l'humidité.



Bosquets en juin 2023.



Arbres en juin 2023.

Entretien de la prairie et des abords du lac : broyage différencié et raisonné

La commune s'est engagée à favoriser et aider la biodiversité locale. Afin de concilier cette nécessité actuelle et pour les générations futures avec les usages autour du lac (pêche, promenade, pique-nique, etc.), il est nécessaire de différencier les périodes et zones de fauche de la prairie.

Au printemps :

Broyage du tour du lac (pêcheurs, promeneurs), de quelques accès (piétons) entre les stationnements et le lac, et du tour des bosquets fournissant de l'ombre (pique-nique) tout en préservant des repousses pour créer des bosquets naturels et des repousses arbustives pour maintenir les berges du lac et favoriser l'avifaune.

Vers fin juillet ou avant si la végétation a séché :

Broyage de l'ensemble de la prairie selon l'état de la végétation, qui ne sera donc pas laissée sèche et haute tout l'été. Le double objectif est d'une part d'aider la biodiversité végétale et animale en laissant les floraisons se réaliser (orchidées et autres) puis les graines se faire et ainsi favoriser le maintien de ressources végétales pour toute une faune, et d'autre part, de maintenir une prairie avec des bosquets et de zones enherbées.



PROGRAMMATION CULTURELLE

SALLE MULTICULTURELLE
DE TÉCOU

De septembre à décembre 2023

Entre septembre et décembre 2023, la salle multiculturelle de Técou densifie et diversifie sa programmation artistique ! Après un été rythmé par 2 apéro-concerts, nous sommes heureux de vous retrouver avec du blues, grâce à l'association Técou en Blues, pour le premier rendez-vous de la rentrée. Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir des artistes de jazz urbain new-yorkais grâce à un partenariat exceptionnel avec Coco Jazz, de l'humour dans le cadre du Festival Saint-Sulpice de Rire ou encore du cirque, du théâtre contemporain et de la danse !

Au cours de ces prochains mois, des artistes seront accueillis en résidence de création et des actions de médiation artistique, en lien avec les artistes programmés, seront développées. Il s'agit là de 2 axes forts du projet culturel de Técou.

Pour retrouver toute l'actualité de la salle multiculturelle de Técou :

- Page Facebook @salle multiculturelle Técou
-  Instagram @salle_multiculturelle_tecou
- Sur le site de la mairie de Técou, dans les actualités ou sur la page dédiée à la salle multiculturelle

Pour tout complément d'informations : Coralie Reboulet – Coordinatrice culturelle – Salle multiculturelle & MJC de Técou - 07.89.36.42.93 / mjc.tecou.culture@gmail.com

Jeudi 6 ou vendredi 7 octobre – 20h30

Técou en Blues #7 - Kyla Brox

Blues

C'est Kyla Brox qui ouvrira cette nouvelle saison culturelle. Gagnante de l'UK Blues Challenge 2018 et de l'European Blues Challenge 2019, élue meilleure chanteuse en 2019 lors de l'European Blues Awards et semi finaliste à l'International Blues Challenge 2019 et 2020, Kyla Brox est clairement reconnue comme l'une des meilleures artistes de la scène blues du Royaume-Uni.

Sa voix, tendre, sensible, puissante et pure vient semer le trouble entre peine et plaisir. Chanteuse et autrice-compositrice de blues, elle s'aventure vers le jazz, le folk acoustique et la soul. Elle sera accompagnée de Paul Farr à la guitare, Danny Blomeley à la basse et de Mark Warburton à la batterie afin de créer une expérience unique, puissante, joyeuse et pleine d'émotions.

En première partie, nous aurons le plaisir d'accueillir le duo Quasi Blues !

Billetterie : tecou.fr ou tecouenblues.fr



Vendredi 27 et dimanche 29 octobre

Festival Saint-Sulpice de Rire

Humour

Le Festival Saint-Sulpice de Rire s'installe à la salle multiculturelle de Técou, le temps d'un week-end.

Billetterie sur le site stsulpicederire.fr

Vendredi 27 octobre – 14h30

Imagine – Les Vice Versa

(séance organisée pour les organismes liés au handicap et ouvert aux centres de loisirs)

Humour, danse et Music-hall

Imagine, c'est une vraie performance physique et humoristique, où se mêlent bruitages, danse, chant, mime et stand-up ! Plongez dans un univers directement inspiré de Charlie Chaplin, Jim Carrey, Buster Keaton ou encore Gene Kelly, Fred Astaire et des Tex Avery... Une véritable bande dessinée en live !

Deux garçons de café décident, en plein service, de changer de vie et de réaliser leur rêve le plus cher... Celui de créer leur propre spectacle pour un jour le jouer à Broadway.

Ainsi, les deux serveurs deviennent des comédiens, le bar, un théâtre et les clients, des spectateurs. Ils vont puiser dans tout ce qu'ils aiment pour créer un spectacle drôle, surprenant et poétique. C'est un retour à l'enfance, une ode au rêve, une incitation à les réaliser.

Imagine est un spectacle tout public, à voir en famille.

Après avoir triomphé au théâtre de la Gaité Montparnasse et à l'Alhambra à Paris, au festival d'Avignon et sur le plateau de La France à un Incroyable Talent... Les voici désormais de passage à Técou !

Vendredi 27 octobre – 20h

Imagine – Les Vice Versa (première partie) + Marie Reno

Marie Reno – Stand up et chanson

Marie Reno décide de réunir ses meilleures chansons sur scène dans son nouveau spectacle. Pour cette occasion, elle s'entoure d'un groupe de musiciens déjantés... Entre stand up et chanson, elle vous emmène dans un univers alliant second degré et ironie, toujours plus original et surprenant ! Ce spectacle réunit 4 années délirantes de mise en musique de l'actu, du quotidien mais aussi des problèmes existentiels d'une trentenaire d'aujourd'hui.



Dimanche 29 octobre – 15h30



Boris Patchak (première partie) + Les hommes se cachent pour mentir

Cirque contemporain

Première partie : Boris est chercheur en métaphysique. Dans un style de jonglage servi par l'effet « domino », planches et massues abordent le thème des sciences et de la métaphysique dans une logique absurde. Boris propose une conférence afin d'enseigner à son auditoire quelques-unes de ses expériences les plus abouties.

Comédie

Seconde partie : Les hommes se cachent pour mentir, une comédie hilarante (et presque musicale) qui vous prouve enfin que les mâles ont du cœur. Combien de temps peut-on cacher à son meilleur ami que sa femme l'a quitté ? Le comédien Max n'a qu'une seule idée en tête. Que son père, acariâtre et grabataire, avec lequel il est fâché depuis 15 ans, soit devant la télé lorsqu'il recevra son Molière. Yvou, le pote lunaire (et très imprévisible), accepte de relever cette mission en devenant son auxiliaire de vie. Mais à une condition ! Que Max lui écrive une comédie musicale. Ainsi il pourra épater Marie, l'amour de sa vie. Un échange de bons procédés qui va rapidement être mis à mal lorsque Max va s'apercevoir que Marie... a mis les voiles. Artistes : Vincent Piguët, Lionel Laget

Samedi 04 novembre – 19h00

Bounhume – Cie Ino + Première partie : La Fabrique Danse

Danse hip-hop & contemporaine

Dans ce duo masculin, l'inspiration humaniste nourrit cet éloge du vivant où le corps en mouvement est au cœur d'une écriture poétique. Sous nos yeux, une lutte, un labeur, menant à une quête, une raison de vivre... Mathieu Bord, chorégraphe, Sami Blond et Nicolas Grosclaude, interprètes et chorégraphes, souhaitent questionner le rapport entre L'Homme et la Terre. Plus encore, ils interrogent la relation entre l'Homme et son environnement, son rapport au vivant.

Deux hommes, deux façonneurs de matière, et la terre qui s'invite sur le plateau comme un liant. Se mêle alors une gestuelle tantôt brutale et mécanique, tantôt sensible et gracieuse. Leur confrontation nous interroge, nous interpelle sur nos propres choix, notre rapport à l'espace et au temps, à ce qui nous appartient mais aussi à l'empreinte que l'on laisse. Peu à peu on voit naître une complicité, une entraide, une fusion, qui nous portent et nous inspirent jusqu'au dernier souffle.

Billetterie : tecou.fr

Vendredi 10 novembre – 20h30

Butcher Brown – Triple Trey / Concert Coco Jazz

Jazz urbain

L'association Coco Jazz nous fait le plaisir d'accueillir, en partenariat avec la Mairie de Técoü, le groupe new-yorkais Butcher Brown pour un concert exceptionnel le vendredi 10 novembre à 20h30, à la salle multiculturelle de Técoü.

Abreuvés de soul, de hip-hop, de jazz et de gospel, ces cinq New-Yorkais repoussent les limites du jazz par leur virtuosité et leur musicalité. Musiciens multi-instrumentistes et bardés de prix en tout genre, les protagonistes ont été bercés à la fusion Jazz-Funk, période Head Hunters.

Avec Marcus Tenney (trompette), DJ Harrison (keys), Andrew Jay Randazzo (basse), Morgan Burrs (guitare), Corey Fonville (batterie).

Billetterie cocojazz.fr



Du lundi 13 au vendredi 17 novembre

Résidence de création de la Compagnie du mOrse – BEURK !

La Compagnie du mOrse est accueillie pendant une semaine à la salle multiculturelle de Técou pour l'un de ses dernières semaines de création du spectacle jeune public **BEURK !**, un conte musical avec masques et marionnettes pour deux comédiennes.



Jeudi 23 novembre – 20h30

**Time to tell – Martin Palisse & David Gauchard Cie L'Unijambiste
Au fil du Tarn – Scène Nationale Albi-Tarn !**

Cirque contemporain

« Avec technique, poésie et virtuosité, le circassien Martin Palisse raconte sa maladie, la mucoviscidose, dans un spectacle de jonglage contemporain. Un portrait puissant et intime. [...] »

Dans cette création de 2020, réalisée avec le metteur en scène David Gauchard, il raconte son rapport à la maladie, sa vie de circassien, sa recherche sur le temps, le futur en particulier. Il jongle avec la parole qui porte son récit et quelques balles, parce que le jonglage est son langage. *Time to tell* dit la résistance, la combativité, l'espoir et surtout l'incroyable créativité face à la maladie. Un spectacle puissant qui rappelle que le jonglage contemporain explore le monde, bien au-delà de la technique et de la virtuosité. Captivant. » *Télérama*



Billetterie sur sn-albi.fr ou directement auprès de la Salle multiculturelle (mjc.tecou.culture@gmail.com / 07.89.36.42.93).

Vendredi 1er décembre – 20h30

Concert Técou en Blues

Une belle surprise vous attend en exclusivité à Técou ...!

Tout au long de la saison, la salle multiculturelle de Técou aura le plaisir d'accueillir des spectacles jeune public, en représentations scolaires, programmés par la FOL 81 – ZIG Z'ART TARN.

Divers stages et rencontres professionnelles organisées par l'Adda du Tarn seront proposés : Passeurs de théâtre, stage de musique, rencontre professionnelle des compagnies... Et des projets de médiation seront construits, en résonance avec les spectacles accueillis, avec les enfants et les jeunes, en lien avec la MJC de Técou.



LES ASSOCIATIONS de Técou

*Dans chaque journal,
retrouver des informations sur les
différentes associations técounoises.*

*Dans une ambiance conviviale, nous
rythmons la vie festive de la commune
en organisant diverses manifestations
tout au long de l'année.*

Les activités du comité des fêtes tout au long de l'année

Une saison riche en évènements pour le comité des fêtes

Cette saison 2022-2023 a été riche en évènements pour le comité des fêtes de Técou. Le bureau de l'association a été renouvelé avec de nouveaux bénévoles qui sont venus renforcer l'équipe en place.

Les trois lotos d'Automne, de Noël et du Gras ont attiré de nombreux joueurs à la salle des fêtes et ont rencontré, comme chaque année, un franc succès.

ONous avons relancé cette année le repas du lundi de Pâques avec plus de 160 inscrits qui ont pu déguster les jambons à la broche et l'omelette flambée. Les plus petits ont chassé les œufs pendant que les adultes profitaient de l'apéritif, le tout offert par le comité. Le jeudi 18 mai, le vide-greniers et le marché artisanal et gourmand ont également attiré des visiteurs venus nombreux chiner de bonnes affaires ou déguster des produits locaux.

Le point d'orgue de cette saison 2022-2023 a été la fête du village les 2 et 3 juin ! Avec 4 concerts gratuits, les Charrettes, Heptagone, Manu Roig et Various, vous êtes venus très nombreux pour danser, boire un verre et manger, retrouver des amis. De mémoire de Técounais, cette fête restera dans les mémoires comme l'une des plus belles.

Nous vous remercions pour votre accueil durant les Aubades et les dons récoltés.

Notre seule ambition : animer notre beau village, valoriser notre territoire et rassembler les habitants autour d'évènements festifs.

Le comité a toujours besoin de bénévoles pour renforcer ses équipes. Si vous souhaitez rejoindre le comité,

nous vous accueillerons avec plaisir.



Des bénévoles au service des familles

Nos bénévoles se déplacent dans les familles afin d'aider à la signature des devis et contrats, assurent le suivi des prises en charge lors de visites ou de communications téléphoniques.



Une équipe d'intervenants impliqués qui assurent leurs missions avec sérieux et dévouement auprès des personnes âgées, des familles, comme auprès des enfants pour de la garde.



Des personnels administratifs à l'écoute

La gestion des plannings est assurée par des assistantes techniques attentives aux demandes des bénéficiaires ainsi qu'à l'évolution de leurs besoins.



Nous remercions les familles d'accueillir les nouveaux entrants, ce qui permet de les former à ce métier et d'assurer la continuité de l'aide au moment des congés.

Une veille 7 jours sur 7 de 7h30 à 20h

Nos équipes se relaient pour assurer une écoute permanente et répondre ainsi aux besoins des familles.



Des conseils et des aides au montage des dossiers

Vous souhaitez mettre en place un plan d'aide ? N'hésitez pas à nous solliciter, c'est avec plaisir que nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires et vous aiderons pour les formalités administratives nécessaires pour le montage des dossiers de demande de prise en charge et nous vous renseignerons sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.



Notre Téléassistance FILIEN, à la pointe de la technologie, permet de sécuriser les bénéficiaires à leur domicile ou en déplacement, propose un dispositif de détecteur de chutes. C'est aussi un service appréciable d'écoute des personnes. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en bénéficier. (05 63 83 44 94)

Des animations pour préserver le lien social

Goûter du printemps, cinéma, sortie, goûter de Noël, qui permettent de nous retrouver pour un moment convivial.



Aide aux aidants

Nous orientons les aidants vers les dispositifs départementaux d'Aide au Répit.



En accord avec les orientations de son projet politique qui repose sur les valeurs fondamentales du réseau ADMR, universalité, proximité, respect, relation de confiance, interventions individualisées et citoyenneté, l'association veille depuis 1956 à la mise en œuvre de l'ensemble de ces valeurs et à apporter un service de qualité auprès de ses bénéficiaires.

Ces services, respectueux de chacun, ne pourraient exister sans le bénévolat. Si vous vous reconnaissez dans ces valeurs, si vous souhaitez exercer vos talents auprès d'une équipe investie et vous engager dans un réseau associatif, venez rencontrer les bénévoles de l'association, Salle de Ferrières à Lasgraisses.

N° de téléphone : 05 63 83 44 94 - Adresse Mail : lasgraisses@admrtarn.fr



**Comité FNACA Intercommunal de Cadalen-Aussac-Fénols-Florentin-
Labessière Candeil-Lagrange-Lasgrais-Técou**

Cadalen le, 26 janvier 2023

Le comité intercommunal FNACA de Cadalen s'est réuni en assemblée générale du mercredi 18 janvier 2023 à Florentin. Il compte 91 adhérents, veuves comprises.

Après une minute de silence à la mémoire de nos adhérents (es) décédés, un mot d'accueil a été dit par notre président Mr Jacques TRANIER, suivi par celui du 1^{er} adjoint Mr Richard KOSMIDROWICZ, représentant Mr le maire de Florentin.

A noter la présence du président départemental, Marcel SAISSAC, de la secrétaire Michèle BROZOUARD et de Robert CAMMAS de la commission solidarité.

A l'ordre du jour étaient prévus : le bilan d'activité lu par le secrétaire Michel CAHUZAC et le bilan financier lu par le trésorier Robert LAUTIER, bilans acceptés à l'unanimité. Au préalable, le bilan financier avait été vu par les contrôleurs Bernard LUCAS et Roger LAINE

Le comité invite ses adhérents à participer à diverses cérémonies telles que le 19 mars à Albi le matin, à Montredon-Labessonnié au mémorial l'après-midi.

A Lagrange, elle sera le samedi 18 mars à 17h et le 26 mars à Florentin. A la salle communale se trouvera une exposition sur l'Algérie de 1830 à 1962 les 24 et 25 mars.

Le bureau a été reconduit :

Président : J. TRAGNE

Secrétaire : M. CAHUZAC

Trésorier : R. LAUTIER

Le verre de l'amitié a clôturé cette assemblée générale à 17h30.

Le bureau

INFOS AGGLO

Les tarifs seront révisés tous les 3 ans au regard de l'évolution de l'indice INSEE de l'inflation, et/ou de charges particulières venant impacter l'équilibre budgétaire au-delà de cet indice INSEE.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1411-1 et suivants,

Vu le rapport du Président sur le choix du délégataire.

RESTAURATION

Services	Tarifs €	
	Plancher	Plafond
Repas enfant	1,00€	5,00€
Repas adulte hors personnel de l'agglomération	5,00€	



TEMPS PÉRISCOLAIRE

Services à la séance	Tarifs €	
	Plancher	Plafond
Garderie (Matin – Midi – ou soir)	0,20€	0,35€
ALAE (Matin – Midi – ou soir)	0,40€	0,70€

Le tarif des activités périscolaires est basé sur la séance, soit le matin, le midi et le soir. Pour un enfant placé en ALAE toute la journée, les parents seront facturés de 3 séances

TEMPS EXTRA-SCOLAIRE

Services	Tarifs €	
	Plancher	Plafond
½ journée sans repas (Mercredi et vacances)	3,00€	7,50€
½ journée avec repas (Mercredi et vacances)	4,00€	12,50€
Journée (Vacances)	7,00€	20,00€

LES QUOTIENTS FAMILIAUX DE RÉFÉRENCE

- Quotient familial plancher : 600
- Quotient familial plafond : 1800

La mise en œuvre de ces nouveaux tarifs sera effective à compter du 1er septembre 2023.

ÉTAT CIVIL

Naissance

- 18 Janvier : Gaby GREGORY
- 1er Février : Arthur LABRANQUE SUDRE
- 8 mars : Charlotte CESSAC
- 9 juin : Elina BEZES
- 9 juin : Hanaé BEZES

Mariage

- 29 Avril : Adrien VILLIER
et Anissa EL MRABET
- 24 Juin : Alexandre BLASZCZAK
et Diane CROISSANT
- 1er Juillet : Damien TREILHOU et
et Chloé JANVIER

Décès

- 26 Novembre : Claude RIGAL
- 7 Décembre : Jeannine MALBERT,
née PECH
- 30 Décembre : David FRANCESCHIN
- 25 Février : Luc FILSJEAN
- 8 Mai : Marie-Françoise CAUSSIE,
née BORIES

DEMANDE DE TITRES D'IDENTITÉ

Afin de réduire de façon significative le délai d'obtention d'un titre d'identité, voici quelques bonnes pratiques :

- le recours à la pré-demande en ligne qui permet de diminuer la durée des rendez-vous et ainsi d'augmenter le nombre créneaux proposés.
- le dépôt de la demande dans la mairie de son choix parmi celles équipées du dispositif de recueil (quand un rendez-vous est pris il doit être honoré et le demandeur ne doit pas prendre plusieurs rendez-vous pour un même titre au risque d'engorger les plannings)
- la complétude du dossier : peu de documents sont nécessaires pour renouveler un titre mais nombre de procédures sont ralenties à cause d'une erreur ou d'un oubli de pièces.
- demander à nos concitoyens déjà détenteurs d'un titre d'identité en cours de validité, de ne pas faire de demande, dans le seul objectif d'obtenir, par exemple une carte d'identité au nouveau format.

Toujours dans le même objectif de réduire les délais de délivrance des titres, il a été acté que les élèves et étudiants devant prouver leur identité pour motif d'examen pourraient produire un titre d'identité expiré depuis moins de 5 ans : celui-ci sera considéré comme valable dans ces circonstances. De même les titres expirés depuis moins de 5 ans seront considérés comme valables pour l'inscription au permis de conduire.

Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur en accord avec l'AMF, demande afin de fluidifier le traitement des demandes, de traiter en priorité les demandes justifiées par les motifs suivants :

- démarches nécessitant obligatoirement la présentation d'un document officiel en cours de validité, permettant de vérifier l'identité, telles que celles effectuées auprès d'un établissement bancaires ou auprès d'un notaire
- départ à l'étranger urgent et imprévisible : motif familial, urgence liée à des conditions de santé, déplacement professionnel imprévu
- usager dépourvu de tout titre d'identité, suite à perte ou vol de son titre

(Informations issues de la préfecture)



Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

Ne plus brûler, éviter les feux.

RAPPEL : Un arrêté préfectoral interdit de brûler les déchets verts (tonte, tailles de haies, etc.). Ils peuvent être déposés gratuitement à la déchetterie ou bien valorisés sur place par le broyage, compostage par exemple. Ne pas hésiter à demander aux voisins, un jardinier pourra être intéressé.

Entretien des zones végétalisées naturelles ou semi-naturelles. D'anciennes prairies, qui ne sont plus fauchées pour le fourrage, ou bien qui mutent vers un taillis sont parfois très sèches l'été. Il faut donc veiller à les faucher d'autant plus si ces espaces sont au contact d'habitations, de forêts, afin de limiter les risques d'incendies

Préserver le calme dans notre commune.

Les activités bruyantes ne sont donc autorisées qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables :

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00.

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Les jappements de chiens continus ou très répétés sont à éviter !

C'est notamment le cas le week-end lors de passages de promeneurs, cyclistes ... Notre commune est attractive, en témoignent ses nouveaux habitants, en grande partie parce qu'on y est au calme. Préservons cet équilibre et le repos dominical.

Divagation, dangerosité des chiens sur la commune.

Plusieurs incidents se sont produits récemment entre des chiens non tenus en laisse et des promeneurs.

Afin que notre quiétude et celle de visiteurs de notre commune soient préservées, il est rappelé qu'un chien ne peut divaguer sans son maître qui doit pouvoir le tenir rapidement et le maîtriser avant qu'un contact ait lieu avec un tiers, y compris sur les chemins, sur le sentier de randonnée. Le tiers n'a pas à adopter une attitude qui serait conseillée par le maître du chien, c'est au maître de le tenir en laisse. Voir le site de la mairie « Informations municipales ».

Horaires Mairie Durant l'été

JOURS	Matin	Après-midi
Lundi/Mardi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h00
Mercredi	8h30 - 12h30	Fermé
Jeudi	Fermé au Public	Fermé au Public
Vendredi	8h30 - 12h30	13h30 - 16h00
Samedi	9h00 - 12h00 (fermé en juillet/Août)	Fermé

Numéros utiles

Ecole : 05.63.33.01.22

Cantine : 05.46.33.49.82

ALAE (MJC) : 05.63.34.65.27

Les urgences : 112

Pompiers : 18

Samu : 15

Ce journal a été élaboré par la commission communication. La prochaine parution verra le jour courant automne 2022.
Bonnes vacances à tous...

